

Compte rendu du CTL du 6/7/2016

L'ordre du jour de ce CTL était :

- Tableau de Bord de Veille Sociale (pour information)
- Présentation du DUERP et du Plan Annuel de Prévention 2016 (pour information)
- Bilan et perspectives de l'apprentissage à la DISI (pour information)
- Mutualisation des fonctions budgétaires (pour vote)
- Fermeture de la salle blanche de Vivier Merle (pour vote)
- Questions diverses

En réponse aux déclarations liminaires (Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques), le directeur partage nos analyses sur l'insuffisance de moyens humains à la DGFIP. Il s'est déclaré en opposition aux suppressions d'emploi. Sur les autres sujets, il renvoie comme d'habitude au niveau national.

Tableau de Bord de Veille Sociale

il nous était proposé une comparaison des différents indicateurs sur 3 années.

Si le nombre de jours de congé maladie retrouve son niveau de 2013 (1915 jours) ce chiffre reste important avec des chiffres élevés pour l'ESI de Meyzieu et l'ESI Lyon Lumière.

Les conditions de travail difficiles expliquent ces chiffres.

Le nombre de jours mis sur le CET (1136), le nombre de jours « non pris » (59) et le volume horaires d'écrêtement (1091h) montre les difficultés à réaliser les missions de plus en plus nombreuses avec de moins en moins d'agents. Une nouvelle fois ce sont les agents par leur conscience professionnelle qui font les frais des suppressions d'emploi.

Nous avons découvert un indicateur sur le nombre de fiches de violences physiques ou verbales. Nous avons demandé à la direction de mettre à la disposition des agents ces documents. Sans document comment signaler ces violences.

En conclusion la direction nous a indiqué suivre particulièrement les situations individuelles des agents. SOLIDAIRES Finances Publiques a rappelé qu'il ne suffisait pas de suivre mais qu'il fallait des actes pour que les agents ne souffrent pas au travail.

Présentation du DUERP et du Plan Annuel de Prévention 2016

Ces documents ayant été adoptés par le CHS-CT nous ne sommes pas revenus sur le fond. Par contre nous avons demandé à la direction de rappeler à l'ensemble de chefs de service

l'importance du recensement des risques qui sont différents des fiches CHS-CT. Sur la méthode nous avons rappelé qu'un document de synthèse devait être fourni à l'issue du groupe de travail pour faciliter la prise de décision du CHS-CT. Nous avons proposé qu'une délégation du CHS-CT accompagne l'assistant de prévention dans son travail d'information des chefs de service. Enfin nous avons dénoncé les difficultés d'utilisation de l'application DUERP. La direction fera une note en ce sens à la DG.

Bilan et perspectives de l'apprentissage à la DISI

Pour l'année 2015, La DISI a recruté 2 apprentis (Bac +2) à Meyzieu et 2 à l'ESI de Grenoble.

Les contrats sont d'une durée de 2 ans.

Nous avons réaffirmé quand aucun cas les apprentis ne devaient être comptés dans les effectifs opérationnels. A nos questions sur les tuteurs la direction est restée très évasive. Il n'y a pas de décharge de services et sur les formations la direction ne nous a pas répondu...

Le chef d'établissement de l'ESI de Meyzieu a indiqué que les apprentis avaient « tourné » sur tous les postes de la fabrication et qu'il envisageait pour l'année 2015 de les associer au service de production et aux métiers de chef d'atelier.

En ce qui concerne l'ESI de Grenoble en l'absence du chef d'établissement nous n'avons pas eu d'information.

A notre question sur les relations avec l'organisme de formation, l'administration nous a indiqué qu'elles se limitaient à une rencontre en début de scolarité.

Pour l'année 2016, ce sont 3 apprentis qui seront recrutés dans la filière développement
1 à l'ESI de Grenoble (Bac+3) pour une durée d'un an.

1 à l'ESI de Lyon Lumière (Bac+3) pour une durée d'un an dans le service MSN Linux

1 à l'ESI de Part Dieu (Bac+2) pour une durée de 2 ans dans le service PAGOD Editique

Après un appel à candidatures, les candidats sont classés par ordre de mérite par un « jury » composé des représentants des RH, du chef d'établissement et des futurs tuteurs.

Chaque établissement définira les différentes tâches que devront effectuer les apprentis.

Mutualisation des fonctions budgétaires

la DG a décidé de mutualiser les opérations menées dans CHORUS par les agents des ressources budgétaires. Après une expérimentation entre la DISI Est et la DISI Paris Champagne en 2015, le dispositif a été étendu en 2016 à 3 autres DISI. En 2017 ce sont les 4 dernières DISI dont la DISI RAEB qui basculeront dans le dispositif.

Solidaires finances Publiques s'oppose à toute forme de concentration des missions qui sous le couvert de simplification justifie les suppressions d'emploi. Dans le cas présent les agents partants en mutation ou en retraite n'ont pas été remplacés et seuls 3 agents ont été affecté sur cette mission à la DISI Paris Champagne.

Des réunions sont programmées avec la DG pour ,mettre en place ce dispositif. Le DISI nous affirmé que l'effectif du service Budget ne serait pas modifié dans l'immédiat. Pour SOLIDAIRES Finances Publiques c'est bien lors de la mise en place qu'il y aura modification des emplois. Affaire à suivre.

L'ensemble des représentants du personnel a voté CONTRE cette mutualisation.

Fermeture de la salle blanche de Vivier Merle

La DG a décidé de réduire le nombre de salles « blanche » à la DGFIP pour diminuer les coûts. Dans ce cadre les machines de la salle de Vivier Merle seront déménagées sur le site de Noisiel le week-end du 11/11/2016. D'autres solutions étaient possibles comme le transfert des machines dans la salle de Lyon Saint Hippolyte. C'est encore une mission qui part de l'ESI de Lyon Part Dieu alors que les missions de développement ont du mal à arriver.

Afin de limiter les conséquences d'un incident lors du déménagement une plate-forme de secours sera installée dans la salle Vivier Merle. Ces machines seront redéployées sur d'autres sites après le déménagement. Une feuille de route est en cours de réalisation pour définir toutes les actions à entreprendre et tous les acteurs impactés. A l'ESI Part Dieu ce sont les chefs de service développement et exploitation PAGOD qui effectueront les opérations liées à l'hébergement.

L'ensemble des représentants du personnel a voté CONTRE cette fermeture
A notre question sur le devenir de la salle de Saint Hippolyte le DISI est resté très évasif. Portant Lyon n'est pas dans le plan DGFIP à 10 ans. La aussi affaire à suivre...

Questions diverses

SOLIDAIRES Finances Publiques a demandé au DISI de faire un point sur la situation des CID et des SIL face au manque d'effectifs et aux opérations nationales (WINDOWS7, SOLIMP..). Nous avons demandé que la DG tienne compte du ratio PC/nombre d'agents dans ses affectations dans les CID. Nous avons demandé que ces questions soient inscrites à l'ordre du jour du prochain CTL

En ce qui concerne les missions d'exploitation et de développement de l'ESI Part Dieu, La DISI est dans l'attente d'un COPSI Missions (D'ici à la fin de l'année) pour cadrer les redéploiements.

La séance s'est achevée à 18h

PS : les représentants du personnel ont boycotté la 2ème séance prévue le 11 juillet en l'absence de nouveaux éléments sur les dossiers mis au vote.